Forêt de la haute vallée du Trévezel (Identifiant national : 910011847)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 30062045)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910011847, Forêt de la haute vallée du Trévezel. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910011847.pdf*

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon
Rédacteur(s) :Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
Centroïde calculé : 692973°-1901952°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 04/05/2009
Date actuelle d'avis CSRPN : 04/05/2009
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 4
6. HABITATS 4
7. ESPECES 6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 8
9. SOURCES 8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Gard
- Commune : Saint-Sauveur-Camprieu (INSEE : 30297)
- Commune : Valleraugue (INSEE : 30339)

1.2 Superficie

1226,48 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):
Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Forêt de la haute vallée du Trévezel » occupe près de 135 hectares sur les communes de Valleraugue et de Saint-Sauveur-Camprieu, dans la partie gardoise du massif du Mont Aigoual. Elle comprend l'ensemble des bois occupant le versant nord entre la crête dominant la vallée de la Dourbie au sud et la vallée du bonheur au nord. Elle englobe ainsi :

- la haute vallée du Trévezel en son centre ;

- la partie boisée en rive gauche du ruisseau du Bonheur, appelée le Bois de Camprieu ;

- les bois entre la vallée du Trévezel et la crête au sud, par ailleurs dénommés forêt du Suquet.

La plus grande partie de ce territoire se trouve en zone coeur du Parc National des Cévennes.

La ZNIEFF s'étage de 1100 mètres à Camprieu-Tabarde, à 1400 mètres près du col de Faubel, abritant ainsi un échantillon de milieux montagnards très variés, aussi bien ouverts que boisés, très secs jusqu'à très humides.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Parc national, zone cœur
- Parc national, aire d'adhésion
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Oiseaux - Insectes - Floristique - Bryophytes - Ptéridophytes - Phanérogames		

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation de la ZNIEFF s'appuie essentiellement sur des éléments paysagers et topographiques. Elle est matérialisée par :

- au nord, la lisière de la forêt au contact de la vallée du Bonheur et ponctuellement une route et des pistes ;

- à l'ouest, la route D710 et le valat de Tédounès ;

- au sud, la ligne de crête entre le col situé à l'aplomb du valat de Tédounès et le col de l'Espérou.

A l'est, entre le col de l'Espérou et celui de la Serreyrède, le périmètre s'éloigne de la crête de manière à englober les bois de la forêt domaniale situés sur le versant nord-est et au-dessus de la D 986.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

A l'exception des abords immédiats du village de Camprieu, la ZNIEFF fait partie de la zone coeur du parc national des Cévennes et bénéficie donc d'un certain niveau de protection.

Le fonctionnement du site est largement déterminé par la gestion des peuplements forestiers. Les plantations du début du 20ème siècle, souvent constituées de résineux non autochtones, sont souvent reconverties vers des peuplements plus naturels de type hêtraie-sapinière. Dans les zones tourbeuses, des coupes de résineux ont récemment eu lieu dans le but de restaurer les complexes de zones humides oligotrophes.

Une exploitation forestière des boisements pouvant être fatale à bon nombre des espèces rares de la ZNIEFF liées aux vieilles forêts, il serait souhaitable d'instaurer des superficies significatives de zones de vieillissement.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Lichens - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Bryophytes - Oiseaux - Ptéridophytes - Odonates - Lépidoptères	- Phanérogames	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	54.111 Sources d'eaux douces à Bryophytes				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	3885	*Buxbaumia viridis (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mlle Sandrine LEMMET, Parc National des Cévennes, CBNMP				2004
Lépidoptères	54502	*Parnassius mnemosyne (Linnaeus, 1758)*	*Semi-Apollon (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Parc National des Cévennes				2003
Odonates	65254	*Onychogomphus uncatus (Charpentier, 1840)*	*Gomphe à crochets (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : MEANDRE				2005
Oiseaux	3533	*Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)*	*Nyctale de Tengmalm, Chouette de Tengmalm*	Reproduction indéterminée	Informateur : Parc National des Cévennes - Antenne de l'Aigoual				2005
Phanérogames	95442	*Drosera rotundifolia L., 1753*	*Rossolis à feuilles rondes*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Org. OFFICE NATIONAL DES FORETS LOZERE, Parc National des Cévennes, CBNMP				2006
	99185	*Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809*	*Gagée jaune, Gagée des bois, Étoile jaune, Ornithogale jaune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Bruno DESCAVES, Parc National des Cévennes, CBNMP				2001
	106367	*Listera cordata (L.) R.Br., 1813*	*Listère à feuilles cordées*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Joël MATHEZ, CBNMP				2008
	120192	*Salix repens L., 1753*	*Saule à feuilles étroites, Saule rampant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, CBNMP				1981
Ptéridophytes	95056	*Diphasiastrum alpinum (L.) Holub, 1975*	*Lycopode des Alpes*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Yves MACCAGNO, Parc National des Cévennes, CBNMP				1997

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103034	*Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart., 1829*	*Lycopode sélagine, Lycopode dressé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Yves MACCAGNO, Parc National des Cévennes, CBNMP				2008
	107003	*Lycopodium clavatum L., 1753*	*Lycopode en massue, Éguaire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Emeric SULMONT, CBNMP				2008

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	54502	*Parnassius mnemosyne (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Oiseaux	3533	*Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Angiospermes	95442	*Drosera rotundifolia L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	99185	*Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
Bryidae	3885	*Buxbaumia viridis (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
Ptéridophytes	103034	*Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart., 1829*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
	107003	*Lycopodium clavatum L., 1753*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Bernard RICAU, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	M. Bruno DESCAVES, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	M. Emeric SULMONT, CBNMP		
	M. Emeric SULMONT, M. Vincent HUGONNOT, CBNMP		
	M. James MOLINA, CBNMP		
	M. Joël MATHEZ, CBNMP		
	M. Joël MATHEZ, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	M. Pierre AUBIN, CBNMP		
	M. Yves MACCAGNO, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	MEANDRE		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Mlle Marion DIGIER, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	Mlle Sandrine LEMMET, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	Org. MEANDRES, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	Org. OFFICE NATIONAL DES FORETS LOZERE, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	Parc National des Cévennes		
	Parc National des Cévennes - Antenne de l'Aigoual		